

EN BREF

Emploi des handicapés : les ministères mauvais élèves verront leurs effectifs gelés

Les ministères qui ne respectent pas le taux légal de 6 % de fonctionnaires handicapés verront leurs effectifs « gelés », a annoncé hier le secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique, André Santini. Pour atteindre cet objectif d'emploi, André Santini a demandé aux ministères d'augmenter de 25 % le recrutement de personnes handicapées en 2008 par rapport à 2007. « On a un objectif, on se donne les moyens, et il y aura des sanctions pour ceux qui ne le suivent pas », a indiqué, à l'issue du Conseil, Laurent Wauquiez, porte-parole du gouvernement.

« Chaque ministre devra me rendre des comptes et pas dans dix ans, maintenant, je veux que ça bouge », a même déclaré Nicolas Sarkozy, selon des propos rapportés par le porte-parole.